



DEBUTER EN COMPTABILITÉ (AUXERRE)

Référence : 21-89-15 Débuter en comptabilité (AUXERRE)

Thématique : Formation-Comptabilité-Finance

Objectif

Comprendre les mécanismes de la comptabilité dans l'entreprise artisanale et les appliquer.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi, salarié.

Programme

- Généralités : les documents comptables (le journal, le grand livre, la balance) et les pièces justificatives.
- Approche du bilan et du compte de résultat : la notion d'emploi et ressource à travers un cas simple de création d'entreprise ; le bilan = l'actif, le passif, le fonds de roulement et la notion de trésorerie ; le compte de résultat.
- Le mécanisme comptable : les notions débit-crédit ; enregistrement comptable d'opérations simples ; la saisie dans un journal, le report dans un grand livre, la balance.
- La TVA : les différents régimes d'imposition ; le mécanisme de recouvrement de la TVA selon le régime fiscal ; remplir une déclaration TVA ; enregistrement comptable de la TVA collectée et déductible.
- Les factures : l'enregistrement comptable d'une facture d'achat et de vente ; les réductions commerciales, les réductions financières, les factures d'avoir.
- les opérations de règlement : les encaissements, les décaissements ; l'état de rapprochement bancaire.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Être débutant en comptabilité.

Lieu et dates

Auxerre : Lundis 1er, 08 et 15 février 2021

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total : 730 € comprenant les frais pédagogiques de 630 € et les frais d'inscription de 100 €



[voir les conditions générales de vente.](#) Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation. Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous

accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation. Contact : 03 86 42 05 89.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse. Échangez avec votre conseiller départemental en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Délivré par:

- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- Tout public - contact